

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2025**

Délibération n° 9/2025

Etablissement Parc national de Port-Cros

**Barème de valorisation des prestations assurées par les agents du Parc national de
Port-Cros et du Conservatoire Botanique National Méditerranéen**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve le barème des prestations et interventions assurées par les agents du Parc national de Port-Cros et du Conservatoire Botanique National Méditerranéen, annexé à la présente délibération.

La présidente,



Isabelle MONFORT

Barème de valorisation des prestations assurées par les agents du Parc national de Port-Cros et du Conservatoire Botanique National Méditerranéen

	Coût agent TTC/ jour (incluant frais de structure)	Coût agent TTC/ demi-jour (incluant frais de structure)
Corps de direction	800,00 €	500,00 €
Corps d'encadrement et d'expertise	700,00 €	400,00 €
Corps d'application	500,00 €	300,00 €
Corps d'exécution	500,00 €	300,00 €
Une remise de 30 % peut être appliquée lors d'études et travaux commandés dans le cadre du service public, aux partenaires conventionnés de l'établissement public		

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Bureau du Conseil d'administration
Réunion du 25 février 2025**

Délibération n° 6/ 2025

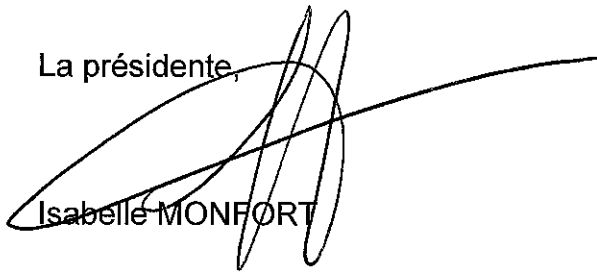
**Établissement Parc national de Port-Cros
Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles**

**Concessions de logement
par nécessité absolue de service**

En application du Code général de la propriété des personnes publiques, les agents du Parc national de Port-Cros – Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles peuvent, s'ils remplissent les obligations attenantes, bénéficier d'une concession de logement par nécessité absolue de service.

Après en avoir délibéré, le bureau du conseil d'administration donne son accord pour que cette concession puisse être octroyée aux agents figurant sur la liste jointe à la présente délibération.

La présidente,



Isabelle MONFORT

PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEEN DE PORQUEROLLES

LOCAUX D'HABITATION
CONCESSIONS PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE AU 1^{ER} JANVIER 2025

DESIGNATION DES LOCAUX	OCCUPANT	CONCESSION	SERVICE*	EMPLOI
HYERES – ILE DE PORQUEROLLES				
LA PEPINIERE N° 1	F4 BOTTAU Christian	02/11/2017	PNPC	Chef du pôle domaine
LA PEPINIERE N° 2	F2 MAXIME Laurent	05/09/2017	PNPC	Chef de secteur
VILLA N° 1	F4 OBADIA Céline	31/10/2020	PNPC	Garde monitrice
VILLA N° 2	F4 COUTURIER-MIGLIORE Martine	01/07/1989	PNPC	Garde monitrice
VILLA N° 3-4	F3 HAUC Laura	01/02/2022	PNPC	Garde monitrice
VILLA N° 7-8	F3 BAUDIN Étienne	24/01/2018	PNPC	Technicien de l'environnement
VILLA N° 9	F4 FOURNIAL Peggy	01/12/2009	PNPC	Garde monitrice
VILLA N° 10	F4 RAMEL Ludovic	01/01/2005	PNPC	Entretien domaine
VILLA N° 11	F4 RIFLET François	01/01/2017	PNPC	Garde moniteur
LA CROIX VALMER – CAP LARDIER**				
MAISON DU CAP LARDIER	F4 CASTERAN Camille	01/03/2014	PNPC	Chef de secteur

* PNPC : Parc national de Port-Cros – CBNMed : Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

** PNPC gestionnaire par convention avec la commune de La Croix Valmer et le Conservatoire du Littoral